

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête administrative et publique est ouverte, relative au plan de délimitation des zones de protection des eaux souterraines des captages du Plan de l'Eau,

COMMUNES DE BIOLEY-MAGNOUX ET D'OPPENS,

propriété de la commune d'Oppens.

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du 15 juillet 2025 au 15 août 2025 aux greffes municipaux de Bioley-Magnoux et d'Oppens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les oppositions ou observations doivent être déposées, ou adressées par lettre recommandée, auprès de l'un des greffes municipaux.

La présente enquête publique est ouverte en application de l'art. 63 al. 6 de la Loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution.

Lausanne, le 16 juin 2025

Direction générale de l'environnement
Géologie, sols, déchets et eaux souterraines (GEODES)
Section Eaux souterraines

FEUILLE OFFICIELLE

Avis officiel **gratuit** à insérer le mardi 15 juillet 2025